

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 30 septembre 2021

Date de convocation : 21 septembre 2021
Date d'affichage : 21 septembre 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 29
Nombre de voix exprimé : 38

L'an deux mille vingt et un et le trente septembre,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Emilie BASTIE, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Romain BRETTE, Géraud DE SABRAN PONTEVES, Alain DE VILLEBONNE, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Alain GOURLAND, Valérie GRANGE, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Nathalie LE BOUC, Jean-François LOVISOL, Brigitte MARGAILLAN, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Jacques NATTA, Michel PARTAGE, Joëlle RICHAUD, Jean-Louis ROBERT, Richard ROUZET, Catherine SERRA, Bernadette VITALE

Procurations de : Pierre AUZOIS à Rose-Marie DUMONTIER, Mylène GARCIN à Géraud DE SABRAN PONTEVES, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Franck LAROCHE à Joëlle RICHAUD, Karine MOURET à Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Josiane PANATTONI à Jacques NATTA, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND à Michel PARTAGE, Gregory RISBOURG à Geneviève JEAN, Nicolas SALERNO à Séverine MAUGAN-CURNIER,

Absents et excusés : Philippe EGG, Anne-Marie DAUPHIN et Michel SIMOS ;

Madame Nathalie LE BOUC est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-090
Petites Villes de Demain : Convention avec le Département de Vaucluse

Rapporteur : Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2021-056 du 17 juin 2021 portant adhésion à « petites villes de demain » ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Considérant ce qui suit :

Par délibération du 17 juin 2021, COTELUB a adhéré au programme « petites villes de demain », qui vise à redynamiser des petites villes rurales présentant des signes de vulnérabilité.

Ce programme associe plusieurs partenaires comme La Banque des Territoires. Cette dernière mobilise 200 millions d'euros sur 6 ans pour financer expertise et ingénierie.

Le Département de Vaucluse a conclu une convention avec La Banque des Territoires. Le Département est ainsi chargé d'assurer l'attribution du soutien de La Banque aux communes et intercommunalités adhérent au programme.

Le Département nous propose en conséquence une convention qui fixe les modalités pratiques et financières par lesquelles le Département nous apporte les financements pour l'ingénierie proposée par La Banque des Territoires. Concrètement, il s'agira de participation financière sur les études réalisées dans le cadre du programme.

Cette convention est signée pour 24 mois.

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire :

- D'approuver la convention d'attribution du soutien à l'ingénierie avec le Département de Vaucluse ;
- De l'autoriser à signer la convention ;
- De l'autoriser à signer les documents et accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Approuve** la convention d'attribution du soutien à l'ingénierie avec le Département de Vaucluse ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer les documents et accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :

38 voix POUR unanimité des suffrages exprimés,

Robert TCHOBODRENOVITCH
Président

